



PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ P.A.I

NOTE D'INFORMATION DESTINÉE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'accueil des enfants dans les structures municipales, ALSH, restaurant scolaire, garderie, les agents ont travaillé à la conception et à la mise en place d'un protocole pouvant gérer au mieux les particularités des enfants accueillis.

Ce document doit permettre à chaque enfant d'être pris en charge malgré des problèmes ponctuels ou permanents, liés à l'alimentation ou non.

Nous nous sommes appuyés sur les textes de loi existants, ainsi que sur notre pratique des années passées pour garantir à chaque enfant et à sa famille un protocole fiable afin d'éviter toute erreur pouvant avoir des conséquences au niveau de la santé de l'enfant.

Nous espérons que ce document permettra à chacun de bénéficier des structures communales dans un cadre le plus adapté possible.

Première phase : Les parents remplissent le Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Deuxième phase : Le médecin remplit le P.A.I.

Troisième phase : **Si besoin**, rendez-vous avec le représentant de la municipalité, le médecin ou personne assurant le suivi habituel de l'enfant et les parents pour signature et mise en place du PAI.

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ
Allergies / Asthme

Partie à remplir par la famille :

L'enfant :

Nom – prénom :

Date de naissance :

Responsable légal de l'enfant :

Adresse :

.....

Tel fixe : Portable :



Type d'allergie / asthme : (symptôme, trouble...)

.....
.....
.....

Traitement :

.....
.....

En cas d'allergie alimentaire :

Aliments interdits	Aliments autorisés

Protocole d'urgence : oui non (à joindre à ce document)

Les signataires :

Les parents :

Le représentant de la ville de
Lambres Lez Douai :

Le médecin traitant de l'enfant :

Fait à

Le

Fait à

Le

Fait à

Le

Signature :

Signature :

Signature